

Proposition d'assurance *Loyers Impayés*

Important : les informations collectées nous permettent d'évaluer vos besoins afin de vous proposer l'étude commerciale la mieux adaptée. L'étude tarifaire se fait sur les bases des statistiques sinistres sur les 36 derniers mois. Nous devons avoir au minimum 100 lots assurés à la mise en place du contrat.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'APPORTEUR

Nom cabinet : Code apporteur APRIL Entreprise Immobilier : _ _ _ _
 Nom du gestionnaire : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : Fax : Email :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SOUSCRIPTEUR

Nom cabinet : Nom du responsable :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : Fax : Email :
 Effectif du service Gestion : ... Effectif affecté au contentieux :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENSEMBLE DES LOTS

	Nombre de lots	Quittancement charges comprises
Lots Gérés par le souscripteur		€
Dont à usage de commerce		€
LOYERS IMPAYES		€
Lots assurés actuellement		
VACANCES LOCATIVES		€
Lots assurés actuellement		
Nombre de lots non loués	par an	
Nombre de relocation	par an	
Durée moyenne nécessaire à la relocation	jours	
Nouveaux lots pris en gestion par an	par an	€

Nombre de propriétaires ou nombre de mandats de gestion :

ÉVALUATION DES IMPAYÉS DE LOYERS SUR L'ENSEMBLE DES LOTS GÉRÉS

	Dossiers remis à l'huissier		Dossiers remis à l'avocat		Dossiers en procédures	
	Assurés	Non assurés	Assurés	Non assurés	Assurés	Non assurés
Loyers impayés						
Dégradations immobilières						

Dettes apurées après commandement de payer :

Sinistres avec échéancier amiable de résolution de la dette :

SINISTRALITÉ DES LOTS ASSURÉS

Nom de l'assureur actuel : Montant de la prime TTC annuelle : €
Le précédent contrat a-t-il été résilié ? Oui Non Si oui, date de résiliation :
Contrat résilié par : Motif de la résiliation :

Le proposant certifie que les déclarations qui doivent servir à l'établissement du contrat sont exactes et sincères. Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte pourrait entraîner la nullité du contrat ou exposer l'assuré à supporter la charge de tout ou partie des indemnités (Articles L 113-8 et L 113-9 du code des assurances).

CHOIX DES GARANTIES ET OPTIONS

- Loyers impayés / Détériorations immobilières – Taux du contrat actuel : %
 Option inoccupation d'un lot – Taux du contrat actuel : %
 Option baux commerciaux – Taux du contrat actuel : %
Date d'effet souhaitée :/...../..... Échéance :/...../.....

NOMBRE DE LOTS À ASSURER À LA DATE D'EFFET DU CONTRAT :

- Accord pour transfert deslots restants, à échéance du contrat actuel.
Attention : ce transfert ne concerne pas les lots précédemment garantis dans le cadre du dispositif GRL qui ne répondent pas aux critères de solvabilité du produit GLI Immobilier.
 Accord pour mailing systématique sur le parc non assuré.
 Accord en inclusion systématique dans la mandat de gestion
Durée : annuelle avec tacite reconduction Paiement : Mensuel

Cachet et signature de l'apporteur

Fait à : Le :

Je reconnais que les informations recueillies sont nécessaires au traitement de ma demande et que ces informations peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé par APRIL Immobilier pour les besoins de ma demande. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, je dispose d'un droit d'accès et de modification de toute information me concernant en m'adressant par écrit à

pourra communiquer certaines informations à ses partenaires afin de leur permettre de vous proposer de nouveaux produits ou offres de services. Vous pouvez vous opposer à cette communication par simple courrier adressé à les frais d'envoi vous seront remboursés